

Désherbage du maïs

Généralités :

Le maïs est sensible à la concurrence des adventices du stade 2 à 8 feuilles.

Prévention :

- Favoriser une installation rapide de la culture par un semis dans un sol réchauffé (> 10°C à 5 cm de profondeur) et ressuyé.
- Dans la rotation, semer le maïs après une culture limitant l'apparition des adventices à germination printanière : soit après une culture d'automne, soit après une prairie temporaire (le risque lié au ver fil de fer est le plus important 2 à 3 ans après le retournement d'une prairie, et non juste après le retournement d'une prairie).
- Détruire les vivaces dans la culture précédente ou sur chaumes.
- Avant la culture de maïs, mettre en place des couverts végétaux hivernant très étouffants et avec une forte proportion de légumineuses si l'on désire bénéficier de l'effet azote.

Lutte mécanique :

Nous recommandons vivement d'évaluer la possibilité d'effectuer un désherbage mécanique dans les parcelles de maïs lorsque les conditions le permettent.

La réussite du désherbage mécanique dépend fortement des conditions météorologiques. Un sol ressuyé est nécessaire lors du désherbage ; idéalement, il ne devrait pas pleuvoir dans les deux jours suivant l'intervention mécanique afin que les adventices se dessèchent.

Possibilités de désherbage en fonction du stade de la culture

										Appréciation en présence de résidus végétaux en surface (risque de bourrage)
Stade	Semis	Prélevée	Levée	1 ^{ère} feuille étalée	3 feuilles	4 feuilles	6 feuilles	8 feuilles	> 10 feuilles	
BBCH	00	07	10	11	13	14	16	18	51-53	
Herse étrille		10-15 km/h	8-10 km/h		3 km/h	6-12 km/h				- -
Houe rotative		10-20 km/h	8-10 km/h	8-10 km/h	10-15 km/h	15-20 km/h	10-15 km/h			- à moyen
Sarcluse (Patte d'ole, dents de vibro)					3 km/h Tôles de protection Profondeur max. 10 cm	3-6 km/h Tôles de protection	7-8 km/h	8-10 km/h Buttage Profondeur max. 5 cm	Buttage Profondeur max. 5 cm	- à moyen
Sarcluse étoile					3 km/h	3-6 km/h	3-6 km/h	3-6 km/h Buttage Prof max 5 cm	Buttage Profondeur max. 5 cm	Moyen

Interventions	Excellent	Bon	Possible maïs délicat	Pas d'intervention
---------------	-----------	-----	-----------------------	--------------------

Source : FT agridea 5.35

Lutte chimique :

Contrôlez toujours si votre parcelle se situe dans des zones de protection des eaux et si les produits que vous prévoyez sont autorisés dans ces différentes zones (voir geoportail et index des produits phytosanitaires).

Désherbage en prélevée :

Le désherbage en prélevée n'est pas autorisé en PER, sauf pour une application en bande. Une exception est également possible pour les semis de maïs sous film (demande d'autorisation nécessaire). La plupart des herbicides de prélevée peuvent aussi s'utiliser en post-levée précoce.

Désherbage en post-levée :

- **Les applications ont lieu idéalement dès le stade 1 à 2 feuilles des adventices correspondant généralement au stade 3 à 6 feuilles du maïs.**
- Les herbicides utilisés sont souvent des sulfonylurées, seules ou en mélange
- Adapter les produits et leur dosage en fonction des adventices et de leur stade de développement
- Combiner des matières actives racinaires et foliaires pour élargir le spectre et combattre des adventices ayant des stades différents. Des formulations spécifiques et des mélanges avec des doses adaptées permettent de le faire.

Combinaison du désherbage chimique et mécanique :

Effectuer une application herbicide en post-levée et plus tard effectuer un désherbage mécanique entre les rangs ou en pleine surface,

ou :

Effectuer une application chimique de précision en pré- ou en post-levée sur le rang et mécanique entre les rangs.

Quand utiliser quel produit ?

Type	Spectre	Stade	Prévenir la phytotoxicité
Sulfonylurées antigraminées ¹ et tricétones seules ou combinées	Tous les types d'adventices	Postlevée du maïs, adventices au stade plantule	<ul style="list-style-type: none">• Traiter lorsque les conditions sont favorables à la croissance.• Ne pas traiter avant une chute brutale de la température (max. 15°C d'écart).
Racinaires	Graminées et dicotylédones annuelles	Prélevée ou postlevée précoce	<ul style="list-style-type: none">• Adapter la dose au type de sol (dose inférieure en sol léger, dose supérieure en sol lourd).
Contacts	Dicotylédones annuelles	Postlevée (traitement complémentaire)	<ul style="list-style-type: none">• Feuillage sec.• Attendre 1 à 2 jours ensoleillés après une longue période pluvieuse.
Hormones ou Sulfonylurées antidicotylédones	Dicotylédones annuelles et vivaces	Postlevée (traitement complémentaire)	<ul style="list-style-type: none">• Température comprise entre 15 et 25°C.• Ne pas traiter avant une chute brutale de la température (max. 15°C d'écart).• Respecter les stades limites du maïs.

¹ Maximum une application de sulfonylurées par parcelle et par an

Lors d'une levée échelonnée des adventices :

Les adventices qui lèvent après l'application d'herbicides foliaires ne sont pas combattues. Pour allonger la durée de l'efficacité, il est possible de fractionner les applications ou de les combiner avec la lutte mécanique. Il est aussi possible d'utiliser des matières actives racinaires, associées avec des produits de contact.

Si deux traitements sont nécessaires et qu'il n'est pas possible de lutter au moins une fois mécaniquement contre les adventices posant problèmes, il est recommandé d'effectuer 1 application en post-levée précoce au stade 1-2 feuilles du maïs, puis 1 application au stade 4 à 6 feuilles du maïs.

Afin d'améliorer l'efficacité de leurs herbicides, certaines firmes recommandent l'ajout d'un adjuvant. Il faut toutefois bien veiller à la phytotoxicité potentielle de certains adjuvants.